



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-deux septembre à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué,
s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 05/09/2025

Date d'affichage : 05/09/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 27
- votants : 40

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 124
- procurations : 117
- **nombre total de voix exprimées : 241**

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Gilles BONNOT (S), Léon BONVALOT, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Anthony CUENOT, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN, François VILLIER.

Etaient présents sans voix délibérative :

Patrick BOITEUX, Bernard FAIVRE (S), Suzanne GUERRIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Dimitri COULOUVRAT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jocelyne ERNST, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Olivier MESNIER, James MICHEL, Philippe MITTAG, Denis NARBÉY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard

PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMÉL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROTER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMINE, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Baptiste FAYARD a donné pouvoir à Gilles BONNOT (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMINE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Marceline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Le secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2025-31 : Régénération naturelle assistée des haies (RNA)

Contexte de l'action

Nous avons été sollicités par France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté afin d'intégrer un groupe de travail portant sur une étude à l'échelle de la Région BFC sur la régénération naturelle assistée (RNA) des haies. La RNA est une méthode d'implantation de haies sans plantations d'arbre ou d'arbuste. Le principe de la RNA consiste à mettre en défens (par la pose de clôtures) un linéaire de haies souhaité et de laisser des arbres le coloniser et croître par succession végétale. Cette technique peut être complétée par un travail du sol, des semis de graines, des dépôts de branches ou des poses de perchoirs... La RNA est moins coûteuse que la plantation, non dépendante des stocks de plants en pépinière et praticable toute l'année. De plus, elle est adaptée à la biodiversité locale (les essences colonisant les futures haies sont locales et adaptées aux conditions pédologiques).

Objectifs de l'action

L'objectif est d'analyser des sites pilotes de régénération naturelle assistée (RNA) des haies sur la Bourgogne-Franche-Comté dans le but de mettre en place la RNA pour des futurs projets d'implantations de haies. En effet, les pépinières ont du mal de produire assez de plants pour les différents AAP de plantation de haies et la RNA est une solution pour augmenter le nombre de linéaire de haies à moindre coût. Sur le PNR, le but est de suivre 1 site pilote de RNA de 100 m. Le PNR se positionne en tant que référent local de sites et a la possibilité de solliciter une aide de 1500 € pour le suivi (Participer au suivi (minimum un/an) et à la remontée d'informations vers les coordinateurs de l'étude, apporter un suivi technique aux porteurs de projet). Les porteurs de projets (les propriétaires acceptant d'accueillir un site RNA) seront soutenus à hauteur de 500 € pour la mise en place de clôtures.

Descriptif de l'action

- Participer à l'élaboration du protocole
- Identifier les porteurs de projet (déjà fait)
- Identifier le site pilote RNA en coordination avec le groupe de travail RNA
- Mettre en place la RNA (porteurs de projet)

- Effectuer un suivi annuel des sites et remonter les informations au référent régional

Partenaires / ressources

Maître d'ouvrage : France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté

Budget

	Dépenses	Recettes
Ingénierie PNR pour suivi du site	1500 €	1500 € (FNE BFC)
Mise en défens du site (commune du Russey)	500 €	500 € (FNE BFC)

La question est posée de savoir qui impose cette démarche : M le Président précise qu'il s'agit d'une démarche expérimentale et volontaire qui ne répond pas à une obligation.

M Bonvalot demande le lien avec le fermier si l'expérimentation a lieu sur des communaux :

M Jacquet précise qu'il y a une convention qui lie le Parc, le propriétaire et le preneur.

La question est également posée du traitement de ce type de milieux et d'expérimentation dans le cadre de la PAC.

Il est précisé que les photos diffusées en séance sont les observations 2024, les observations 2025 seront faites au mois d'octobre.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président à engager l'action et à signer les documents afférents
- Autorise le Président à solliciter les fonds mentionnés

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 241	Exprimés (en voix) : 241
- pour : 241	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Denis LEROUX



(Handwritten signature in blue ink)

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le

ID : 025-200096295-20250922-2025_31-DE

